Par 183 voix contre 120, l'amendement du général Robert est repoussé.

M. de Pressensé. — Je ne puis croire que cet article 70 de la loi de 1872 ait été supprimé avec préméditation.

J'en demande le rétablissement pur et simple.

Après pointage et par 122 voix contre 118 l'article 70 est rétabli.

Sur la demande du général Robert et de M. de Pressencé, les articles 88 à 97, émettant des dispositions transitoires, sont adoptés sans débats.

La discussion sur la taxe militaire est renvoyée à demain à 3 heures.

La séance est levée à 5 heures.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du 31 mai 1888.

Présidence de M. MÉLINE, président

La séance est ouverte à 2 heures.

Mort d'un député

M. le président annonce, à la Chambre, le décès de M. Rochet, député du Rhône.

Validation de l'élection de l'Isère

La Chambre valide l'élection de M. Gaillard, député de l'Isère.

Un emprunt pour la ville de Romans

La Chambre adopte un projet de loi autorisant la ville de Romans (Drôme) à emprunter 139,000 francs et à s'imposer extraordinairement.

L'INCIDENT TISZA

L'interpellation Gerville-Réache

M. Gerville-Réache. — Je désirerais adresser une question à M. le ministre des affaires étrangères.

Je rappellerai les paroles qui ont été prononcées par le président du Conseil des ministres de Hongrie, paroles discourtoises et contraires aux convenances internationales.

Le premier ministre de Hongrie semble prévoir l'éventualité d'une guerre prochaine. Si cette éventualité se produisait, la France et son gouvernement pourraient dire qu'ils ont tout fait pour l'éviter.

Si M. Tisza était mieux informé, il saurait aussi que la sécurité est complète en France, et qu'on sait y protéger la vie et la propriété des étrangers.

Ces paroles n'engagent pas le gouvernement austro-hongrois, mais elles ont pu surprendre ceux qui connaissent les sympathies mutuelles qui existent entre les deux pays.

Le ministre des affaires étrangères a-t-il reçu des informations de nature à dissiper le fâcheux effet que ces paroles ont produites en France ?

La réponse de M. Goblet

M. le Ministre des affaires étrangères. — Le gouvernement a partagé l'émotion dont le précédent orateur s'est fait l'écho, émotion qu'il ne faut pas toutefois exagérer.

La décision de faire une exposition universelle en 1889 pouvait soulever des objections chez les nations qui ont oublié que la date de 1789 n'éveille que des idées d'émancipation et de justice.

Le Gouvernement accepte avec reconnaissance les adhésions nombreuses qui lui parviennent, mais il ne peut en vouloir aux *gouvernements* qui ne croient pas devoir s'associer à cette manifestation internationale.

Un Comité s'était formé pour la participation de l'empire austro-hongrois à l'Exposition.

Il s'était formé sans l'assentiment du gouvernement.

Le gouvernement est revenu sur cette pensée.

C'était son droit, c'était même son droit de détourner les industriels hongrois de participer à l'Exposition.

Mais le chef du gouvernement hongrois n'avait pas le droit de dire que les événements étaient tels qu'ils étaient à craindre que la paix ne fût troublée entre les deux pays au moment de l'Exposition.

Il n'avait pas le droit de dire que le gouvernement français n'était pas en mesure de garantir la sécurité de ses hôtes.

Ce sont là des accusations injustes et qu'on ne devait pas attendre d'un pays pour lequel nous avons toujours témoigné les sympathies les plus chaleureuses.

Quoi qu'il en soit, ces paroles venant d'une telle bouche ne pouvaient pas passer inaperçues.

J'ai donc invité notre représentant à saisir le comte Kalnoky de la question.

Ce ministre a exprimé de vifs regrets de cet incident.

Il a déclaré que ni le gouvernement ni lui-même n'avaient eu l'intention d'offenser la France avec laquelle il désirait entretenir d'excellentes relations.

M. Tisza a, depuis, déclaré qu'il s'associait à ces sentiments et qu'il n'avait eu aucune intention blessante pour la France. (Mouvement).

Telles sont les déclarations qui ont été faites.

Si, comme on doit le croire, elles sont sincères, il dépend de M. Tisza de dissiper tout malentendu.

Je crois devoir saisir cette occasion de m'expliquer sur la politique qui est essentiellement pacifique.

La France veut la paix, elle ne recherche pas d'aventure.

Elle s'occupe de ses affaires, également éloignée de toute pensée offensive et de toute défaillance.

L'Exposition est le meilleur témoignage de ses intentions et sa ferme volonté que la paix ne soit pas troublée *par sa faute.*

Jamais, d'ailleurs, l'ordre n'a été mieux assuré à l'intérieur et, s'il y a des troubles quelque part, les Hongrois savent bien que ce n'est pas en France.

Jamais il n'y a eu chez nous de révolution que lorsque les Gouvernements les ont rendues nécessaires et la République est plus solidement établie que ne le croient peut-être les républicains eux-mêmes.

Si quelque Etat voisin prend des mesures dommageables pour nos intérêts, nous ne nous perdons pas en récriminations inutiles, mais nous nous réservons de prendre à notre tour et à notre heure telles mesures qu'il conviendra.

Tout le monde reconnaîtra que cette politique est à la fois conforme à la dignité et à l'intérêt de la France. (Vifs applaudissements).

M. le Président. — L'incident est clos.

L'année financière

L'ordre du jour appelle la première délibération sur le projet de loi relatif au point de départ de l'année financière.

M. Casimir Périer. — Ce projet qui fait commencer l'année financière au premier juillet, distrait du budget les contributions directes et supprime le budget sur les ressources spéciales.

L'unité du budget serait ainsi rompue; les *contributions directes seraient votées séparément* et les recettes avant les dépenses.

Le système que l'on propose, sera, en outre, d'une application très difficile dans plusieurs administrations, notamment, à la marine, à l'extérieur, à l'instruction publique, aux travaux publics et au ministère de la guerre.

On devra changer toutes les dates d'adjudications, ce qui soulève de graves objections.

On craint que la Chambre ne soit pas en mesure de voter à temps, le budget de 1889, mais on n'aura pas beaucoup plus de temps pour voter le budget prochain avant le mois de juillet 1889.

Enfin, ne vaudrait-il pas mieux profiter de ce que nous sommes gratifiés d'un ministère de réformes, pour réaliser celles qui doivent accompagner le budget ? (Très-bien !)

M. Jamais. — Le projet ne constitue pas une réforme, en ce sens qu'il ne diminue pas les charges budgétaires et ne propose pas une meilleure répartition, mais il a son importance, au point de vue de la méthode du travail, au seul point de vue des douzièmes provisoires.

Ce projet doit être adopté, car personne n'ignore que les oppositions se font une arme de ces douzièmes pour critiquer les institutions parlementaires.

Au point de vue politique, on trouvera là un moyen de régler, dans de bonnes conditions, le dernier budget de la législature et une occasion de témoigner la confiance du Parlement dans le cabinet actuel.

M. de Soubeyran. — On n'a pas encore expliqué comment *l'année financière serait plus longue en* commençant le 1er juillet que le 1er janvier ; il n'y aura jamais que douze mois à consacrer à chaque budget.

On pourrait décider que le budget devra être déposé le second mardi de janvier ; ce serait une réforme plus efficace et qui n'entraînerait aucun bouleversement dans la comptabilité.

Le pays attend des économies promises et il serait bon de les introduire dans le budget de 1889. Il attend de la clarté dans la situation financière; c'est le contraire qu'on lui donnerait.

On ne peut mieux servir les intérêts des contribuables qu'en repoussant le projet. (Très bien ! Très bien à droite).

M. Siegfried soutient qu'il n'aperçoit, dans le projet aucun avantage sérieux ; le projet n'empêchera ni crédits supplémentaires, ni douzièmes provisoires.

La moyenne du temps, entre le dépôt et le vote du budget, est de neuf mois 22 jours pour les douze derniers budgets.

Il faudrait, cette année, voter un budget de six mois; or, la dépense des six premiers mois, dépasse la moitié de la dépense actuelle.

Ce budget sera donc en déficit, ce qui sera fâcheux en effet.

M. Pelletan demande le renvoi de la discussion à demain.

Le renvoi est adopté par 300 voix contre 240.

La séance est levée.

NOUVELLES DU JOUR

Ce que fera M. Constans

Paris, 31 mai, 10 h. 52. — Le *Courrier du Soir* croit savoir que M. Constans n'acceptera pas le renouvellement de sa mission temporaire de gouverneur de l'Indo-Chine.

Nominations de juges de paix

Paris, 31 mai. — L'*Officiel* publiera demain les nominations suivantes:

Juge-suppléant à Avesnes, M. Guillemain, avocat:

Juges de paix : A Croisilles, M. Sauvage, juge de paix à Audruick en remplacement de M. Delattre.

A Audruick. M. Chevalier, suppléant de juge de paix.

A Lillers, M. Thuillier, en remplacement de M. Théret, démissionnaire.

A Houchain, M. Bouttemy, juge à Norrent-Fontes.

Les médailles du salon

Paris, 31 mai.— Au salon de peinture, la médaille d'honneur a été décernée à M. Detaille ; à celui de gravure, la grande médaille a été décernée à M. Hédouin.

A la Chambre des Communes. — L'Angleterre et la France

Londres, 31 mai. — A la Chambre des Communes, M. Labouchère a demandé des explications au sujet de la politique suivie en Europe par le gouvernement.

M. Salisbury a failli, l'année dernière, impliquer l'Angleterre dans une guerre pour garder le prince Alexandre sur le trône de Bulgarie.

L'orateur désire savoir si cette année il n'y aurait pas un échange de vues suspect entre le gouvernement anglais et le gouvernement des Etats formant la triple alliance.

L'Angleterre, dit-il, ne doit pas se joindre à l'alliance dirigée contre la France.

Si la France déclare la guerre à cause de l'Alsace et de la Lorraine, celles-ci sympathiseront avec elle car ces provinces sont françaises ; mais je désire avoir l'assurance que l'Angleterre n'a contracté aucun engagement pour participer, n'importe dans quelle circonstance, à une guerre européenne quelconque pouvant surgir.

La propagande boulangiste

Paris, 31 mai. — M. Michelin, député boulangiste de la Seine, va déposer une proposition portant le rétablissement de la mairie centrale de Paris, la suppression de la préfecture de police et la *disjonction du Conseil municipal de Paris* d'avec le Conseil général de la Seine.

M. Michelin a la promesse du général Boulanger de signer avec lui cette proposition, qui sera renvoyée à la Commission déjà chargée d'examiner les questions relatives à l'organisation municipale de Paris.

Il n'est donc pas probable que la discussion vienne de sitôt; mais les boulangistes tiennent à prendre position d'ores et déjà en vue des prochaines élections.

Ils comptent beaucoup sur cette plate forme pour amener à eux une grande partie des autonomistes.

D'ailleurs, la propagande boulangiste ne chôme pas.

Après M. Deroulède, voici qu'on assure la candidature de M. Thiébaut dans la Dordogne.

On sait que M. Thiébaut a été, dès le début, l'agent électoral le plus actif du général.

La suppression facultative des octrois

Paris, 31 mai. — Le gouvernement doit faire connaître son avis à la commission chargée d'examiner la proposition de M. Yves Guyot, relative à la suppression facultative des octrois.

On croit que le gouvernement se prononcera pour le principe de la proposition ; il admet que les communes, soumises à l'octroi, puissent supprimer et remplacer le produit par une taxe directe conforme au principe général de la proportionnalité.

La proposition Morellet au Sénat

Paris, 31 mai. — Le Sénat, réuni dans ses bureaux avant la séance, a nommé la Commission chargée d'examiner le projet de résolution de M. Morellet, tendant à la préparation d'une proposition de loi réglant la procédure à suivre, dans le cas où le Sénat est constitué en haute cour de justice.

Ont été élus : MM. Bardoux, Salneuve, de Marcère, Mazeau, Huguet, Le Cherbonnier, Gazot, Demôle, Morellet.

Les commissaires sont, en majorité, favorables à la proposition.

Léon XIII, l'Italie, l'Irlande et la Russie

Rome, 31 mai.— Le Pape, dans le consistoire de demain, prononcera un importante allocution.

On dit que le Souverain-Pontife y protestera solennellement contre le nouveau code pénal italien comme constituant la plus grave mesure de persécution contre le Saint-Siège, qu'il affirmera l'impossibilité pour l'Eglise d'accepter une pareille situation, et qu'il recommandera de soutenir vivement la lutte imposée par les sectes.

Le Pape prépare actuellement un bref aux évêques irlandais pour expliquer le rescrit du Saint-Office. On assure qu'il y montrera, d'une part, que le Saint-Siège est favorable au triomphe des légitimes revendications de l'Irlande, et d'autre part que le rescrit exclut toute idée d'intervention politique contraire aux intérêts de l'Irlande.

Le Souverain Pontife a chargé le cardinal Rampolla d'écrire une lettre de félicitations à M. Windhorst, promettant d'ériger à ses frais un autel de marbre dans la nouvelle église construite en Hanovre par les soins du vénérable jubilaire.

Les négociations avec la Russie ont, dit-on, fait de nouveau un grand pas. Après un échange de dépêches entre Rome et Saint-Pétersbourg, la Russie a renoncé à ses demandes sur la question de l'emploi de la langue russe.

Il y aura sans doute un arrangement prochain pour l'établissement des rapports officiels.

On assure que le czar s'intéresse personnellement et directement à la marche et au succès des négociations.

Un chemin de fer du Haut Sénégal

Paris, 31 mai. — Les dernières nouvelles parvenues du Haut Sénégal apprennent que le chemin de fer de Hayes à Bafoulé est maintenant en exploitation sur toute sa longueur.

Les compétiteurs du prix de Paris

Le vainqueur Ayrshire n'est pas engagé dans le grand prix de Paris, mais le second, Growberry, viendra prendre part à la lutte internationale du 10 juin. Il sera monté par S. Webb. Sa course de hier est assez bonne pour faire de lui un adversaire dangereux. Il aura cependant à compter avec Stuart qui reste le champion français et dont la victoire paraît certaine sauf accident.

Une lettre de M. le comte de Paris à Charette

Monsieur le comte de Paris a adressé à M. le général Charette une lettre de félicitation au sujet du discours qu'il a prononcé récemment au château de Méans (Isère), à l'occasion de la remise, par la corporation chrétienne des armuriers stéphanois, d'un fusil destiné au jeune prince d'Orléans, fils aîné de Monsieur le comte de Paris.

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

Le commerce d'échange des textiles en Angleterre pendant le mois d'avril

L'importation en Angleterre des matières brutes textiles en avril dernier donne les différences suivantes, comparaison faite avec les résultats relevés pour avril 1887.

Il y a augmentation sur les lins, 13.724 quintaux en quantités et 29.207 liv. st. en valeur, sur le chanvre 59.877 quintaux et 119.516 liv. st, sur la soie brute 51.518 livres et 14.175 liv. st.

D'autre part le coton accuse une diminution de 181.922 quintaux et 410.586 liv. st. et la laine 7.336.469 livres et 634.100 liv. st.

Pour les produits fabriqués on constate une moins-value de 50.425 liv. st. pour les articles de coton et de 20.715 liv. st. pour les laines filées. Les tissus de laine se sont accrus de 30.280 liv. st.

A l'exportation les laines brutes sont en augmentation de 10.994 liv. st.

On relève aussi une plus value sur les articles suivants : fils de coton 79.300 liv. st. ; fils de jute 7.793 liv. st.; tissus de lin 9.498 liv. st.; fils et tissus de soie 68.692 liv. st.; fils de laine 9.375 liv. st.; tissus de laine cardée 29.780 liv. st.; tissus de laine peignée 39.101 liv. st.; flanelles 17.227 liv. st. ; tapis 2071 liv. st.

Les produits manufacturés qui ont perdu sont : les tissus de coton 165.361 liv. st.; les tissus de lin 17.692 liv. st.; les fils de jute 7.620 liv. st. et les fils de mohairs et d'alpaga 17.311 liv. st.

Laines

ANVERS, 31 mai.

En disponible il a été traité 41 balles de laine la Plata, en suint.

LE HAVRE, 31 mai.

En disponible il a été traité 61 balles de laine Russie, en suint, à fr. 142.50 les 100 kil.

Ventes à terme : 100 balles de laine Buenos-Ayres, en suint, type prima, bonne courante, sur juin, à fr. 167.50 les 100 kil.; 50 b. dito, sur juillet, de fr. 168.50 à 169; 100 b. dito, sur août, à fr. 169.50 ; 175 b. dito, sur septembre, de fr. 170.50 à 171 ; 275 b. dito, sur octobre, de fr. 171.50 à 172 et 125 b. dito, sur novembre, à fr. 172.50.

MARSEILLE, 30 mai.

On a vendu 154 balles de laine Bagdad couleurs G. à fr. 160; N, à fr. 175; 50 b. Alger Colon, à fr. 106 *et 70 b. Bouçada, à fr.* 101.

VARSOVIE, 27 mai.

Pendant le mois sous revue les affaires se sont renfermées dans des limites très étroites. Des laines de Pologne ont obtenu 78 à 110 thalers polonais le quintal, des laines Perregon russes 22 à 28 Rs le poud et des laines pour corroyeurs 6 1/2 à 8 1/2 Rs la pierre. Sur contrat les transactions ont été au début du mois passablement actives, vers le milieu cependant il est survenu un arrêt presque complet, les détenteurs demandent des prix trop élevés. Quelques affaires ont eu lieu aux cours de clôture de l'an dernier. On croit qu'en présence des bas cours du rouble la foire de cette année sera *fréquentée par un plus grand nombre* d'acheteurs étrangers que les années précédentes.

Mouvement maritime lainier

Le steamer *Santa-Fé* a débarqué à Dunkerque le 30 mai 2.291 b. laine de la Plata destinées à Roubaix-Tourcoing. Ce steamer partira avec le solde pour le Havre le 31 courant.

Le steamer *Nord* avait terminé le 30 mai, le débarquement à Dunkerque de ses laines d'Algérie et il est parti ce jour pour Swansea prendre charge de nouveau pour les mêmes points.

Le steamer *San-Martin* est arrivé le 30 mai au Havre, venant de Dunkerque prendre le complément de son chargement à destination de la Plata où il rechargera en laines.

Le steamer *Bellenden* est arrivé le 29 mai à Liverpool, venant de Dunkerque avec solde de la Plata, il reprendra charge pour ce point.

Le steamer *Montevidean* est attendu à Montevideo venant de Dunkerque et prendra de nouveau charge en laines pour ce port.

Le steamer *Mytilene* est parti le 29 mai de Montevideo avec laines pour un port d'Europe qui lui sera désigné à St-Vincent où il prendra des ordres.

Le steamer *Orénoque* a suivi du 29 au 30 mai de Lisbonne pour Bordeaux, venant de la Plata.

Le steamer *Galicia* allant des Mers-du-Sud et de la Plata à Bordeaux et Liverpool, a suivi le 28 mai de St-Vincent (Cap-Vert).

Le steamer *Equateur* prenait charge le 31 mai à la Plata pour la France.

Le steamer *Océana* a suivi le 28 mai d'Aden pour Londres avec laines d'Australie.

Le steamer *Cuzco* allant d'Australie à Londres avec laines, a suivi le 29 mai de Suez.

Le steamer *Eugène* a débarqué à Marseille 183 b. laine de Salonique.

Le steamer *Telle* a débarqué à Marseille 36 b. laine de Philippeville.

Le steamer *Mona* a transbordé de Londres à Anvers 468 b. laine.

Le steamer *Zebra* a transbordé à Anvers 31 b. laine de Hall.

Le steamer *Ashton* a débarqué à Anvers 62 b. laine de Grimsby.

MARCHÉS DE LAINES A TERMES

Cours du 1er Juin 1888

(De nos correspondants spéciaux)

MOIS	Laine en suint de La Plata — LE HAVRE prima bonne courante 36 0/0 — Cote du jour	Cote précéd.	ANVERS prima courante 34 0/0 — Cote du jour	Cote précéd.	Peignés ANVERS — FRANÇAIS — Australie — Cote du jour	Cote précéd.	FRANÇAIS — Buenos-Ayres — Cote du jour	Cote précéd.	ALLEMANDS — Australie — Cote du jour	Cote précéd.	ALLEMANDS — Buenos-Ayres — Cote du jour	Cote précéd.
Janvier	172	173 50	160	160	...	...	560	560	595	595	567 50	567 50
Février	172	173 50	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Mars	172	173 50	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Avril	...	173	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Mai	...	173 50	156	156	...	...	547 50	547 50	585	585	552 50	552 50
Juin	167	168	157	157	...	...	550	550	585	585	555	555
Juillet	168	169	158	158	585	585	550	550	590	590	560	560
Août	169	170	160	160	585	585	555	555	590	590	565	565
Septembre	170	171	160	160	585	585	557 50	557 50	590	590	567 50	567 50
Octobre	171	172	160	160	...	...	560	560	595	595	567 50	567 50
Novembre	172	173	160	160	...	...	560	560	595	595	567 50	567 50
Décembre	172	173 50	160	160	...	...	560	560	595	595	567 50	567 50

Le Havre : marché languissant, vente ... balles. — Anvers : marché calme, vente 20,000 kil.

Condition publique de Roubaix

Relevés mensuels comparatifs :

Mouvement du mois de Mai 1886

91	Colis de soie	5.759 k.
23.744	» de laine peignée	2.556.024 »
3.708	» de laine filée	397.288 »
198	» de blousses	21.513 »
1.521	» de coton	162.798 »
29.262	colis pesant ensemble	3.143 382 k.
	Décreusage	238 1/2 opérations
	Titrage	1.513 1/2 »

Mouvement du mois de Mai 1887

72	Colis de soie	5.436 k.
19.568	» de laine peignée	1.107.472 »
3.894	» de laine filée	419.419 »
172	» de blousses	18.617 »
1.660	» de coton	177.903 »
25.366	colis pesant ensemble	2.728.847 k.
	Décreusage	115 1/2 opérations
	Titrage	1.773 1/2 »

Mouvement du mois de Mai 1888

92	Colis de soie	7 045 k.
19.986	» de laine peignée	1.151.659 »
3.539	» de laine filée	380.932 »
412	» de blousses	44.431 »
1.616	» de coton	173.185 »
25.645	colis pesant ensemble	2.757.252 k.
	Décreusage	120 1/2 opérations
	Titrage	1.740 1/2 »

Situation Météorologique.— Roubaix, 1 juin. — Hauteur barométrique, 757 "1" (hausse); température, 7 heures du matin, 11 degrés au-dessus de zéro; 1 h. de l'après-midi, 20 degré 5 h. soir, 21 degrés au dessus de zéro.

Paris, 31 mai.— La pression se relève rapidement sur les îles Britanniques et la bourrasque dont le centre était hier au nord de l'Irlande. s'est dirigée vers les Ferroë. L'aire supérieure à 765 m/m qui couvrait l'Espagne et l'Algérie, se propage vers nos régions : celle de la Russie qui s'avançait jusqu'à la Suède, se retire vers l'Est (Moscou 772 m/m.) Le vent d'Ouest a *faibli* sur nos cotes. Il est encore *fort* au Puy-de-Dôme. Des pluies sont tombées sur les Iles Britanniques, le littoral de la mer du Nord, la France et des orages ont été signalés hier soir à Lyon.

La température est légèrement baissée sur les Iles Britanniques, la France et les Pays-Bas, elle monte dans le Nord et le Centre du continent. Le thermomètre marquait ce matin 6° à Hermosand, 11 à Moscou, 14 à Paris, 18 à Nice, 21° à Alger et 22 à Biskra.

En France, le régime des vents d'ouest persiste : quelques averses sont encore probables surtout dans le Nord, et la température se maintient voisine de la normale.

A Paris, hier, après-midi et ce matin, ciel très nuageux. — Maximum, 20·3 ; minimum, 11·5. Pluie, 0·4.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

M. Saisset-Schneider à Roubaix. — M. Saisset-Schneider a eu à Roubaix l'accueil que nous souhaitions.

La foule a gardé sur son passage le silence le plus absolu.

La veille de l'arrivée du préfet nous écrivions :

« Ce n'est pas M. Saisset-Schneider, c'est M. le préfet du Nord que nos concitoyens vont recevoir. Par suite, nous croyons qu'ils accueilleront le représentant du gouvernement de la République avec politesse et même avec déférence. »

Toutefois, nous ne dissimulions pas les sentiments que nous inspire M. Saisset-Schneider, car nous terminions notre article par ces mots :

» Lorsque M. Saisset-Schneider sera rendu à ses chères études et quittera le département, il sera difficile d'empêcher ses anciens administrés de lui faire une « conduite de Grenoble», mais tant qu'il représente le gouvernement de la République, il serait fâcheux qu'il ne fût pas reçu poliment par les habitants d'une ville où il vient remplir ses fonctions. »

Les roubaisiens ont eu l'attitude la plus convenable. Naturellement, ils n'ont fait aucune manifestation favorable au préfet. Franchement, c'eut été trop leur demander ! mais ils n'ont rien dit.

Le *Progrès du Nord*, qui est jovial à ses heures, déclare que ce silence est une preuve de « déférence respecteuse ».

Sans nous arrêter au pléonasme du *Progrès*, nous nous bornerons à trouver son interprétation légèrement risquée.

S'il suffit de ne rien dire à quelqu'un pour lui témoigner « la plus respectueuse déférence», tous les inconnus, que nous coudoyons dans la rue, peuvent croire que nous leur rendons hommage.

On vient d'arrêter à Armentières deux ouvriers accusés d'avoir sifflé M. Saisset-Schneider. Ils vont être poursuivis pour tapage injurieux.

On poursuit donc encore en France pour tapage injurieux ?

Alors pourquoi n'a-t-on pas poursuivi ceux qui ont sifflé le général Boulanger à son arrivée à Lille ? Pourquoi les articles du code pénal ne sont-ils jamais appliqués à Roubaix, aux individus qui se promènent dans les rues en chantant des refrains injurieux dans lesquels des citoyens sont nominativement désignés ? Pourquoi peut-on impunément venir si souvent nous injurier sous nos *fenêtres !*

Pourquoi ? C'est bien simple. Parce que la loi n'est plus en France qu'un instrument de parti et qu'elle n'est appliquée que selon les intérêts de la faction dominante.

Nouvelle délation. — M. Havin, quand il dirigeait le *Siècle,* mangeait du prêtre chaque matin.

Le *Progrès du Nord*, lui, a contracté la douce coutume de dénoncer, tous les jours, les fonctionnaires suspects de tiédeur à l'endroit du plus tolérant des préfets : nous avons nommé M. Saisset-Schneider.

Ainsi, aujourd'hui, l'organe dudit M. Saisset dénonce un secrétaire de mairie... parce que *le père* de ce dernier aurait conseillé de siffler M. le *préfet du Nord !!!*

Si le fait était vrai, nous ne voyons pas trop pourquoi il faudrait frapper le fils pour se venger du père ! mais il s'agit d'une simple calomnie. Le Roubaisien que le *Progrès* désigne, nous affirme, en effet, qu'il n'a jamais tenu le langage qu'on lui prête et il met au défi le journal lillois de citer un seul témoignage qui confirme son accusation.

Dans ce même entrefilet, le *Progrès* prétend que le *Journal de Roubaix*, en publiant un article hostile au préfet, a voulu « susciter une manifestation hostile *à la République* » (*sic*).

« Nous en sommes d'autant plus certain, ajoute-t-il, que... » et il cite, à l'appui de son appréciation, la calomnie qu'il dirige contre un roubaisien et que nous avons mentionnée ci-dessus. Cette Cette polémique est assez bizarre : Pour nous faire dire ce que nous n'avons pas dit, le *Progrès* invente un fait, ce qui lui permet de nous attribuer une foule de projets plus machiavéliques les uns ques les autres.

Pour être insolite, cette façon de polémique ne manque pas de piquant.

Le conseil de révision. — Comme nous l'avons dit hier, un grand dîner a réuni, chez M. le Maire, MM. le Préfet, le général Delagrange, et les membres du conseil de révision, et ceux-ci sont repartis pour Lille par le train de neuf 9 heures 43.

Ils étaient accompagnés de MM. Lagache et A. Vinchon.

Il ne s'est produit aucune manifestation, ni sur le parcours de la rue Pellart à la gare, ni à la gare même.

Le Conseil s'est, de nouveau, réuni, vendredi après-midi, pour passer l'examen des conscrits du canton ouest, y compris les communes de Croix et de Wasquehal.

M. Pain, conseiller de préfecture, présidait, assisté du général Delagrange et de MM. le lieutenant-colonel Duchesne, Clerc, sous-intendant militaire, docteur Dissaux, médecin-major de première classe, docteur Desmons, médecin-major, Basquin, conseiller général, Vincent, conseiller d'arrondissement, Charrier, chef de division à la préfecture, Pluquet, maire de Croix, Célestin Droulers, maire de Wasquehal, Corbière, lieutenant de gendarmerie, Julien Lagache, maire de Roubaix, Vinchon, Pierre Destombes et P. Watine, adjoints, Sayet, secrétaire-général de la mairie, Barreyer, commissaire central.

La situation agricole. — Depuis une quinzaine de jours, la végétation a accompli des progrès assez marqués. La campagne a pris un aspect riant et enchanteur. Ici, ce sont de vastes rectangles de verdure offrant les nuances les plus variées, depuis le vert tendre du lin jusqu'au vert sombre du blé. Là ce sont des prairies fournies d'une herbe abondante et émaillées de fleurs, où paissent les nombreuses vaches de nos fermiers.

Seulement, il faut se garder de juger de l'état des récoltes d'après ces apparences trompeuses. Tout semble croître à souhait et cependant tout est en retard et manque d'une substance indispensable, l'eau. Sans eau les racines ne peuvent puiser dans la terre les aliments nécessaires aux plantes. Ce n'est pas tout, la température, pendant la nuit, baisse considérablement, le vent du nord souffle avec force et amène des gelées tardives.

Les citadins se lèvent alors que le soleil brille déjà dans toute sa force et ils ne s'imaginent pas que les pommes de terre, montrant à l'air leurs premières folioles, sont prises de la gelée. Et cependant cela arrive presque toutes les nuits. Examinez attentivement ces folioles et vous les verrez roussies, brûlées, pour ainsi dire, par le froid.

Ces deux causes : la sécheresse et le froid retardent considérablement le développement des plantes surtout des légumineuses, comme les pois, les haricots etc., qui n'ayant que de courtes racines ne peuvent puiser de l'eau dans les couches inférieures du sol. Aussi, nos maraichers sont au désespoir et nos cuisinières en seront réduites à se passer encore un certain temps, de ces petits pois si désirés. Tel n'est pas le cas pour le blé. Cette céréale, on le sait, a l'avantage de posséder des racines longues, fibreuses, propres à puiser l'eau dans le sous-sol, surtout lorsque la terre est bien tassée.

Les blés de betteraves ont généralement une belle apparence. Ceux qui succèdent au trèfle, rencontrant un sol moins riche en engrais, sont moins forte et par conséquent plus exposés à être attaqués par les vers. Il ne faut donc pas s'étonner, si quelques champs ont subi sous ce rapport des dégâts considérables. On y remarque des endroits où, la terre encore nue montre que le cultivateur a été obligé d'y jeter de nouvelles graines. On a beaucoup de mal à se débarrasser de ces petits vers jaunes qui font tant de ravages. Tout au plus peut-on en prévenir l'invasion par des arrosages au purin, après le premier labour exécuté par un temps sec avant les semailles.

Les lins semés tardivement et dans des terres riches en engrais sont généralement trop drus: Quand ils sont semés de bonne heure, un certain nombre de graines prises par le froid échappent à leur germination. Ensemencés plus tard avec la même quantité de graines, les champs sont alors fournis, la germination n'étant pas entravée par la basse température.

On est en train de les sarcler et c'est un spectacle assez curieux de voir parfois une quarantaine d'ouvriers et d'ouvrières, alignés de front, agenouillés sur la terre, le dos ployé en deux, occupés à arracher les mauvaises herbes.

Espérons que la pluie ne tardera plus à apparaître et donnera une vigueur nouvelle aux plantes, mais il faut qu'elle soit pour le bien, accompagnée d'une douce chaleur.

Les rues de Tunis, Cugnot et Delezennes. — En conséquence des délibérations du Conseil municipal, concernant le classement, le règlement des alignements et la mise en état de viabilité des rues de Tunis, Cugnot et Delezennes, les projets et les pièces relatifs à ce projet seront déposés au secrétariat de la mairie pendant quinze jours, afin que les habitants puissent en prendre connaissance.

A l'expiration de ce délai — les 14, 15 et 16 juin — M. le maire de Croix recevra les réclamations et les observations qui pourront lui être présentées.

Il en sera de même pour le projet concernant l'élargissement des quais du canal entre le boulevard Gambetta et le pont dit « des Couteaux ».

Ecole nationale des Arts industriels de Roubaix.—Cours de remettage à l'usage des ouvriers rentreurs, cour de l'Hôtel des Pompiers, tous les dimanches à 10 h. du matin. Maître rentreur: M. Delplanque.

Chronique colombophile. — *Fédération Roubaisienne.*— Voici le résultat du concours de St-Just 27 mai, 20 paniers lâchés à 6 heures, vent nord-est, beau temps, par le convoyeur-adjoint pour l'année M. H. Verplanck.

1er prix, Dupuis, « Eclaireur » à 9 h. 8 m. 10 s.; 2e, Mescroit, « Croix » ; 3e, Désobry, « Aigle » ; 4e, Leclercq, « Pigeon marin » ; 5e, Delterre, « Plumes à pattes »; 6e, Vandeviver, « St-Luc » ; 7e, H. Loncke, « Trois pigeons »; 8e, Blonde, « Eclaireur »; 9e, Mescart, « Croix ».

10e, Helinck « Plumes à Pattes »; 11e, Vanpenage, « Jeunes Amateurs »; 12e, Hollemart, « Pigeon-Bleu»; 13e, Desobry, « Aigle »; 14e, Leclercq, « Pigeon Marin »: 15e, Verbauhede, « 2e Zouave »; 16e, Scalbert « Plume à Patte »; 17e, F. Mathon, « Franc du Pile »; 18e, Eustache Paulus, « Pigeon d'Or »; 19e, Stoffin, « Franc du Pile »; 20e, Dancette, « Pigeon Rouge »; 21e, Deveust, « Bon Espoir »; 22e, Carrette, « Pigeon Blanc »; 23e, Lepers, « Femelle Blanche »; 24e, Barenne, « Saint-Luc ».

25e, Hespel, « Francs du Pile »; 26e, Demeulenaere, « St-Henri »; 27e, Mandelly « Vautour »; 28e, Berton, « Union et force »; 29e, A. Mathon « St-Luc » ; 30e, Duhamel, « Café du Centre »; 31e, Lambin, « Aigle »; 32e, A. Droux, « Petite grise » ; 33e, Joye, « lutteurs contre l'Epervier » ; 34e, Simon « Eclaireur » ; 35e, Higle, « Vautour »; 36e, Perment, Petite grise »; 37e, Daucoin, « Pigeon roubaisien » ; 38e, Orgaert, « Duhem »; 39e, A. Mathon, « St-Luc ».

40e, Devier «Eclaireur»; 41e, Vanheuvergem, «Francs du Pile»; 42e, A. Duhem «Duhem»; 43e, F. Mathon «2e Zouave»; 44e, Manghe «Pigeon Meunier»; 45e, Florin «Hem»; 46e, Vandebrughere «Petite Grise»; 47e, L. Félix «Saint-Luc»; 48e, Hespel «Francs du Pile»; 49e, Clément «Pigeon bleu»; 50e, Briet «Eclaireur»; 51e, Roméo « Haye » ; 52e, Tassaert, « La Pomme »; 53e, Vaneste, « Haye »; 54e, Weerts, « Aigle » ; 55e, Dancette, «Pigeon-Rouge»; 56e, Clément, «Pigeon-Bleu»; 57e, Prudhon, « Pigeon-Ramier » ; 58e, Catel, « Colombe d'Or ».

— Dimanche 3 juin, grand concours de Chantilly, 150 fr. en 20 prix d'honneur, vitesse propre. Constatation à la demi-minute dans un carré de 16 kilomètres sur 10. Avantages divers énumérés dans l'affiche générale.

Mise : 1 fr. 50 par pigeon. Entrée en loge le samedi 2 juin de 3 à 7 heures du soir, chez M. Dujardin, rue St-Amand, siège de la société *les Nouveaux Amateurs*, derrière Ste-Elisabeth.

— Le concours de pigeons voyageurs du 3 juin sur *Chantilly*, organisé par M. Louis Ringeval, sera donné dans un rayon de 5 kilomètres.

Au lieu de 100 fr. de prix d'honneur comme il avait été dit, c'est 150 francs qui seront distribués, répartis en 15 prix de 10 francs aux 15 premiers pigeons vainqueurs.

La société colombophile *le Pigeon bleu*, établie chez M. H. Clément (dit Meutrot), a l'honneur de rappeler aux amateurs domiciliés dans un rayon de 6 kilomètres, son concours par zône sur Chantilly le dimanche 3 juin 1888. Les prix seront répartis comme suit : 6 prix de 10 fr. aux premiers pigeons; 15 fr. à la 1re série de 2 pigeons non désignés; 25 fr. à la 1re série de 3 pigeons non désignés,

L'inscription se fera le samedi 2 juin de 3 à 7 h. du soir.

Mise: 1 fr. 50 dont 0,50 c. pour frais et convoyage; les pigeons seront convoyés par M. Aubin, convoyeur du cercle *Union*. Un régulateur garanti 2 ans sera joué par une poule facultative par pigeon, à 0,25 c. Une médaille grand module sera offerte à l'amateur qui obtiendra le plus grand nombre des prix.

N. B. — Les constateurs automatiques seront admis.

RÉUNIONS ET CONVOCATIONS

La société « Les Mélomanes Roubaisiens » prie tous ses membres actifs et anciens sociétaires d'assister à la répétition générale qui aura lieu samedi 2 juin en vue de l'exécution que doit faire cette société au parc Barbieux, dimanche, en remplacement de la société l'*Avenir*.

FEUILLETON DU 2 JUIN 1888. — 51 —

L'UNISSON

PAR GEORGE DURUY

DEUXIÈME PARTIE

(SUITE)

XIII

« Et c'est elle, se répétait-il, qui a eu pitié de Claire, ce n'est pas moi ! C'est elle qui m'a fait comprendre que ma femme était auprès de ma femme ; elle, qui a coupé court à cette liaison suspecte; elle, qui a reculé devant le crime de cette lâche trahison que j'étais prêt à commettre !...» Son âme loyale et droite — un instant dévoyée — se livrait au repentir avec une sorte de généreux emportement. Il récapitulait ses torts, en ajoutant d'imaginaires aux réels, se torturait à plaisir en relevant mille circonstances où il se persuadait que sa conduite envers Claire avait été coupable, comme s'il eût pensé qu'il ne lui était possible de se réhabiliter complètement qu'au prix de la plus cruelle expiation. Pendant une heure, il fit sur tous les actes de sa vie depuis deux ans, sur leurs mobiles les plus secrets, sur ses sentiments et ses pensées intimes une enquête minutieuse ; il comparut devant lui-même et — sans chercher d'atténuation ou d'excuse aux infractions qu'il pensait avoir commises envers le devoir — se condamna avec la sévérité d'un juge inflexible. Après quoi il se sentit soulagé, étant réconcilié avec sa conscience, et ne pensa plus qu'à demander à celle qu'il ne se pardonnait pas d'avoir offensée une absolution définitive. Cinq heures sonnèrent. La crise morale que venait de traverser Raymond, jointe à cette longue insomnie, l'avait laissé extrêmement las. Il se remit au lit, avec l'intention de reposer une heure encore, avant de prendre le premier train, et s'endormit aussitôt. Il avait tout à fait perdu la notion du temps écoulé quand la voix de Cavaroc le réveilla :

« Eh bien ! tu fais la grasse matinée, j'espère ! disait-elle.

— Quelle heure est-il donc? demanda Raymond inquiet.

— Neuf heures passées... Je suis entré dans ta chambre à sept heures ; j'ai vu à tes bougies que tu avais dû veiller tard ; tu dormais si bien que je t'ai laissé tranquille.

Raymond s'habillait précipitamment. Quand il fut prêt, son ami lui proposa d'aller faire un tour en forêt avant de déjeuner.

« Impossible ; je ne déjeune pas avec toi ; je pars. A quelle heure y a-t-il un train, maintenant ?

— Es-tu fou ?

— Non pas... Au contraire !... La nuit porte conseil... J'ai réfléchi que je ne pouvais pas rester plus longtemps loin de ma femme... Elle peut avoir besoin de moi : tu sais ce que je t'ai dit... C'est pour bientôt... Je n'aurais pas dû la quitter... Conduis-moi à la gare.»

Quand il descendit de voiture, dans la cour du chemin de fer, le train venait de passer. Il fut obligé d'attendre assez longtemps avant de partir, et n'arriva que vers midi et demi à Villeneuve-Saint-Georges. Pendant toute la durée du trajet, une inquiétude vague n'avait cessé de le harceler. Il l'écartait : elle revenait à la charge, l'empêchait de lire le journal qu'il avait pris en partant de Fontainebleau, le faisait, à chaque instant, regarder sa montre et pester contre la lenteur du train Telle était son impatience qu'il fit en pensant les deux tiers du chemin, de Villeneuve à Château-Frayé. Il remarqua en entrant que la petite porte de la grille était ouverte, ce qui l'étonna un peu. Il traversa la cour d'honneur, le vestibule, sans rencontrer personne. Comptant trouver sa mère et sa femme encore à table, il ouvrit la porte de la salle à manger : elle était vide et il n'y avait point de couvert mis ; vide aussi le salon. Alors il eut peur et bondit dans l'escalier. Arrivé au premier il allait tourner du côté de la chambre de sa mère quand il entendit des pas au second. Il continua de monter, pâle d'angoisse. Sur le palier du second, il se trouva en face de la générale.

« Où est Claire ? » demanda-t-il d'une voix rauque. Elle tendit le bras vers la porte de la chambre bleue en disant gravement :

« Tu arrives tard !...»

Il ne fit qu'un saut jusqu'au fond du couloir. Quand il fut contre la porte, la main sur le bouton, une indicible épouvante s'empara de lui. Il crut qu'elle était morte : une hallucination, rapide comme l'éclair, la lui montra les yeux clos par le sommeil éternel, un crucifix sur la poitrine, le visage couleur de cire. A ce moment, un petit cri grêle retentit de l'autre côté de la porte: et le malheureux crut qu'il allait défaillir, tant ce faible cri s'était répercuté puissamment dans les profondeurs de son être. Il ouvrit brusquement et regarda: Claire était allongée dans son grand lit ; elle avait les cheveux défaits, l'air brisé, mais une joie céleste resplendissait sur son visage pâli; à côté d'elle était étendu, soigneusement emmailloté, le petit être qu'elle avait mis au monde douze heures auparavant ; la vieille bonne, Martha, rangeait des langes avec Mme Lecouturier au fond de la chambre.

« Oh ! dit Raymond, je n'étais pas là !... Pardon, pardon...»

Et, tombant à genoux près du lit, il cacha dans les draps sa figure baignée de larmes. Claire, d'un mouvement dolent, tourna vers lui la tête ; ses yeux s'emplirent de pitié en le voyant ainsi prosterné et pleurant; d'une voix faible comme un murmure, elle dit, en le tutoyant pour la première fois :

« Ne pleure pas... Embrasse ton fils ! ».

. . . .

Un an après, Mme Blachère et le curé se trouvaient seuls au salon et causaient.

« Eh bien ! madame la baronne, disait l'abbé Papillon, vous voici donc de retour parmi nous !...

— Que voulez-vous, mon bon abbé, ces enfants m'ont tant priée de venir m'installer à Paris auprès d'eux !... J'ai cédé... Et puis, je n'étais pas fâchée de voir, d'un peu près, comment irait mon jeune ménage cet hiver... J'avais eu si peur, l'an dernier !

— Eh bien ?... Etes-vous contente ?...

— Si je suis contente ! C'est-à-dire qu'il n'y a pas de mère plus heureuse que moi, maintenant... Raymond et Claire ont recommencé une lune de miel... Raymond a travaillé tout l'hiver, entre sa femme, son enfant et moi. Il ne va plus dans le monde qu'à son corps défendant... Quant à Claire, elle ne cache pas, même à sa mère, qui s'en montre fort scandalisée — que l'état de nourrice est un état divin. Comprenez-vous cela ! Cette petite qui ne voulait pas de bébé !...

« Madame, les Italiens disent que le temps est un grand maître : l'amour en est un autre... Et où sont-ils nos tourtereaux ?

— Dans le parc, je crois.»

L'abbé s'approcha d'une des fenêtres et regarda.

Sur le banc de gazon, au pied de la statue sans tête, Raymond et Claire étaient assis.

La jeune mère achevait de boutonner son corsage qu'elle avait ouvert afin de donner le sein à son fils.

L'enfant était couché à terre sur une grande couverture de voyage ; il poussait des cris joyeux en levant les deux mains pour prendre une fleur que son père agitait au-dessus de lui et retirait chaque fois que ses petits doigts malhabiles allaient la saisir.

Sans parler, l'abbé fit signe à Mme Blachère de venir.

Et quand elle eût, d'un coup d'œil, embrassé tous les détails de la scène :

« Eh bien ! fit-il, qu'est-ce que je vous disais ?... Le voilà, l'unisson !»

FIN.

GEORGE DURUY